



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général Délégation à l'encadrement supérieur 78 rue de Varenne 75349 Paris SP 07 01 49 55 47 79	Note de service SG/DES/2023-476 25/07/2023
--	---

Date de mise en application : 25/07/2023

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 24/08/2023

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de directeurs départementaux interministériels : DDTM adjoint des Côtes-d'Armor, DDT du Territoire de Belfort, DDETSPP adjoint des Ardennes, DDPP adjoint d'Indre-et-Loire, DDPP d'Indre-et-Loire et DDETSPP de l'Yonne.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Résumé :

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDT(M)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDTM des Côtes-d'Armor)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 61)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDT du Territoire de Belfort)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 65)

En DD(ETS)PP

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP des Ardennes)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 60)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP d'Indre-et-Loire)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 62)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDPP d'Indre-et-Loire)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 63)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de l'Yonne)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 66)

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

**La Déléguée à l'encadrement
supérieur**

Stéphanie Frugère